

Air France va multiplier les prestations payantes comme les low-cost

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mercredi, 21 Novembre 2012 00:00 -

S'inspirant des pratiques des compagnies low-cost, Air France annoncera début 2013 une évolution sensible de son offre de services payants. Ces options seront en complément de l'offre existante "tout compris".

Low-cost, compagnies traditionnelles, plus que jamais les modèles convergent sur les vols intra-européens.

Alors que plusieurs compagnies à bas coûts comme Easyjet ou Vueling s'approprient des pratiques des compagnies classiques, notamment pour capter la clientèle affaires, les compagnies traditionnelles, elles, se mettent depuis quelques années à vendre en option des services qui jusqu'ici étaient inclus dans le prix du billet d'avions, ou en inventent de nouvelles pour augmenter leur chiffre d'affaires.

Ce sont les fameuses recettes annexes, aujourd'hui généralisées à l'ensemble des compagnies à bas coûts mais aussi aux Majors américaines sur leur réseau intérieur.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Air France va multiplier les prestations payantes comme les low-cost](#)